



## RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Citoyennes et citoyens de L'Isle-Verte,

Le Code municipal du Québec confie au conseil municipal l'obligation et la responsabilité de préparer le budget. Ainsi chaque année, la Municipalité doit durant la période du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter ses prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

Les étapes du cycle budgétaire prévoient que la mairesse ou le maire doit produire, au moins 4 semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil municipal pour adoption, un rapport sur l'état de la situation financière de la municipalité, lequel doit traiter :

- Des états financiers de l'année 2013
- De la rémunération des élus
- Des contrats ou achats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
- Des indications préliminaires sur l'exercice en cours (2014)
- Des orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations

Le rapport est distribué à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

### ÉTATS FINANCIERS 2013

Les états financiers de la Municipalité de L'Isle-Verte font état de revenus de fonctionnement réalisés de 2 073 638 \$, de revenus d'investissement de 68 846 \$ et de charges de 2 104 596 \$. Le surplus dégagé pour l'année se terminant le 31 décembre 2013 est de 264 941 \$. Il tient compte d'une conciliation des revenus et des dépenses à des fins fiscales, dont les frais d'amortissement liés aux immobilisations, le remboursement de la dette à long terme ainsi que l'affectation de surplus à des activités de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013 est de 410 476 \$, alors que l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et fonds réservés cumulent 603 731 \$. Cette somme se détaille comme suit : surplus non affecté ex-village 33 941 \$, surplus non affecté ex-paroisse 34 279 \$, eau potable et eaux usées 325 227 \$, loisirs 21 657 \$, corrosion 97 933 \$, petite séduction 8 096 \$, fonds de roulement 80 000 \$, solde disponible de règlement d'emprunt fermé 2 598 \$.

L'endettement à long terme de la Municipalité est de 3 704 600 \$ dont un montant de 1 626 566 \$ est garanti par de l'aide financière provenant du programme d'assainissement des eaux municipales ainsi que du programme d'infrastructure Québec-Municipalités.

Au 31 décembre 2013, une somme de 2 636 988 \$ était à recevoir, composée de 115 979 \$ en taxes municipales, droits de mutation et intérêts alors que 2 521 009 \$ représentent des subventions et compensations à recevoir. La valeur comptable nette des immobilisations de la Municipalité est de 13 121 300 \$.

### **RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S**

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail du traitement des élu(e)s municipaux de L'Isle-Verte pour 2014.

Rémunération du maire	7 426.00 \$
Allocation de dépenses	<u>3 713.00 \$</u>
TOTAL	11 139.00 \$

Rémunération par la MRC	1 840,00 \$
Allocation de dépenses par la MRC	<u>920,00 \$</u>
TOTAL	2 760,00 \$

Rémunération des conseillers	2 227.60 \$
Allocation de dépenses de	<u>1 113.80 \$</u>
TOTAL	3 341.40 \$

### **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – EXERCICE EN COURS**

Une évaluation sommaire des frais à être encourus, pour les mois de novembre et décembre 2014, nous laisse présumer que nous demeurerons dans les limites prévues au budget d'opérations courantes de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Comme en fait état l'article 955 du Code municipal, voici la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le rapport du maire lors de la séance du conseil du mois de novembre 2013 jusqu'à ce jour.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Types d'achats</b>	<b>Montant</b>
<b>Agriscar, Coopérative agricole</b>	<b>Achat de mazout (diesel et huile à chauffage)</b>	<b>44 305,67 \$</b>
<b>Chauffage Rivière-du-Loup</b>	<b>Achat de mazout (diesel et huile à chauffage)</b>	<b>36 287,43 \$</b>
<b>Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte</b>	<b>Programme de développement local et soutien aux opérations</b>	<b>34 397,26 \$</b>
<b>Fondation N. Charron (Les)</b>	<b>Fondation pour travaux d'agrandissement du garage municipal</b>	<b>30 578,76 \$</b>
<b>Gaudreau Environnement inc.</b>	<b>Service de cueillette des ordures ménagères, récupération et matières organiques</b>	<b>51 307,56 \$</b>
<b>Groupe Ultima inc.</b>	<b>Contrat d'assurance</b>	<b>41 727,00 \$</b>
<b>Hydro-Québec</b>	<b>Électricité</b>	<b>42 531,00 \$</b>
<b>Ministre des Finances</b>	<b>Service de police (Sûreté du Québec)</b>	<b>152 998,00 \$</b>
<b>Ministre du Revenu du Québec</b>	<b>Remises gouvernementales</b>	<b>125 512,01 \$</b>
<b>Receveur général du Canada</b>	<b>Remises gouvernementales</b>	<b>53 346,62 \$</b>
<b>Mobilisation L'Isle-Verte</b>	<b>Transfert de fonds</b>	<b>42 298,00 \$</b>
<b>M.R.C. de Rivière-du-Loup</b>	<b>Quotes-parts, inspection municipale et droits sur les carrières, sablières</b>	<b>232 196,69 \$</b>
<b>Ville de Rivière-du-Loup</b>	<b>Lieu d'enfouissement technique</b>	<b>61 759,92 \$</b>

**ACHATS ET/OU CONTRATS DE PLUS DE 25 000.00 \$**

## ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015

Pour la prochaine année, outre les opérations courantes, les activités d'investissements enclenchées se poursuivront. En voici quelques exemples :

### ➤ EAU POTABLE

Indéniablement, le dossier de la mise aux normes de l'eau potable est et demeure une priorité à laquelle nous allons nous attarder. Les avancées dans ce dossier depuis 2012, n'ont pas été au rendez-vous.

Paramètres financiers :

Estimé des coûts du projet (juin 2012) : 3 118 374 \$

Partie admissible à une aide financière : 2 167 838 \$

- Aide financière PIQM (50% de la partie admissible) : 1 083 919 \$  
**Programme d'infrastructures Québec-Municipalités**
- Contribution du Ministère des Transports : 300 000 \$
- Transfert de revenus taxe d'accise sur l'essence : 759 233 \$ (\*)

Total des aides financières potentielles : 2 143 152 \$

Pour notre municipalité, sur la base de l'estimé fait en 2012, non indexé au coût de la vie, l'investissement net serait de l'ordre de 975 222 \$.

(\*) C'est le 25 août dernier que le gouvernement fédéral annonçait une nouvelle entente quant au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Le montant rendu disponible à notre municipalité grâce à ce transfert sera réparti sur les cinq prochaines années.

### ➤ VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

En novembre 2013, notre équipe a hérité d'un inventaire d'équipements de voirie désuets d'une part et en très mauvais état d'entretien d'autre part. De même, la détérioration et la dégradation de nos routes ont été un dur constat. Notre équipe et les employés de voirie, plutôt que de se décourager devant cet état de fait, y ont plutôt vu un défi motivant à relever. Pour remédier à cette situation héritée de nos prédécesseurs, nous devons procéder à des investissements importants dans les prochaines années. Pour nos rangs et nos routes, nous envisageons débiter certaines réfections à compter de l'année 2015. De quel ordre seront ces engagements financiers ? Nous évaluerons et déterminerons, toujours en fonction de la capacité de payer des citoyens, quels travaux nous pourrions enclencher et réaliser. De nouvelles approches en matière d'exécution de travail sont à l'étude actuellement et nous mettrons à exécution celles qui nous permettront de réduire davantage les coûts.

### ➤ PARC MUNICIPAL

Le nouveau parc municipal commence à prendre de plus en plus forme. Il nous faut faire évoluer ce projet au moindre coût possible, car les possibilités d'aide financière sont pratiquement inexistantes pour

ce type d'infrastructures. Nous estimons qu'il serait réaliste de planifier la réalisation de ce parc sur les trois prochaines années.

➤ **SÉCURITÉ INCENDIE**

Ayant l'obligation de palier à cette contrainte majeure qu'est le remplacement de deux de ses véhicules d'urgence, à savoir le camion-citerne et l'unité d'urgence, la Municipalité n'a d'autre choix que de procéder rapidement à leur remplacement, soit dans le premier trimestre de l'année 2015.

➤ **URBANISME**

Malgré le fait que la réglementation d'urbanisme de la municipalité ait été fusionnée en 2010, il n'en demeure pas moins qu'une révision s'impose afin qu'elle soit davantage adaptée à nos nouvelles réalités, nous prévoyons donc nous adjoindre une ressource en la matière. Les coûts pour mener à terme cet exercice sont estimés à 15 000 \$.

**2016 – 2017 – 2018**

Pour ce qui en est des investissements à venir au cours des années 2016, 2017 et 2018, le conseil municipal est d'avis d'accorder une priorité aux immobilisations suivantes :

- Concevoir un plan de remplacement des équipements municipaux;
- Poursuivre les travaux de réfection de nos routes municipales (asphaltage et rechargement granulaire);
- Travaux d'agrandissement du garage municipal;
- Travaux de modifications à la caserne incendie afin que celle-ci soit mieux adaptée aux besoins actuels et futurs.

Ursule Thériault, mairesse